

PROVINHY 3D

DATE DE MISE A JOUR : 13/06/24

Liquide concentré à usage exclusivement professionnel
Alcalin NON chloré liquide - INDUSTRIES VINICOLES
DEROUGISSANT, DETERGENT, DESINFECTANT
CIRCUITS ET MATERIELS VINICOLES

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect	Liquide limpide
Couleur	Jaunâtre
Odeur	Caractéristique
pH pur	13,3±0,3
pH à 10g/l	12,5±0,5
Masse volumique	1,22±0,015 g/cm ³
Point de congélation	-15 °C
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau en toutes proportions

Critères environnementaux :

Phosphore	< 0.1 %
Azote	1,1 %
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	213 grammes de dioxygène par kilogramme

Propriétés :

- . Contient : Diaminopropyl-laurylamine
- . Détergent
- . Complexant, anti-tartre
- . Valeur complexante à 1%: 30°f
- . Non moussant
- . Démoussant

Application :

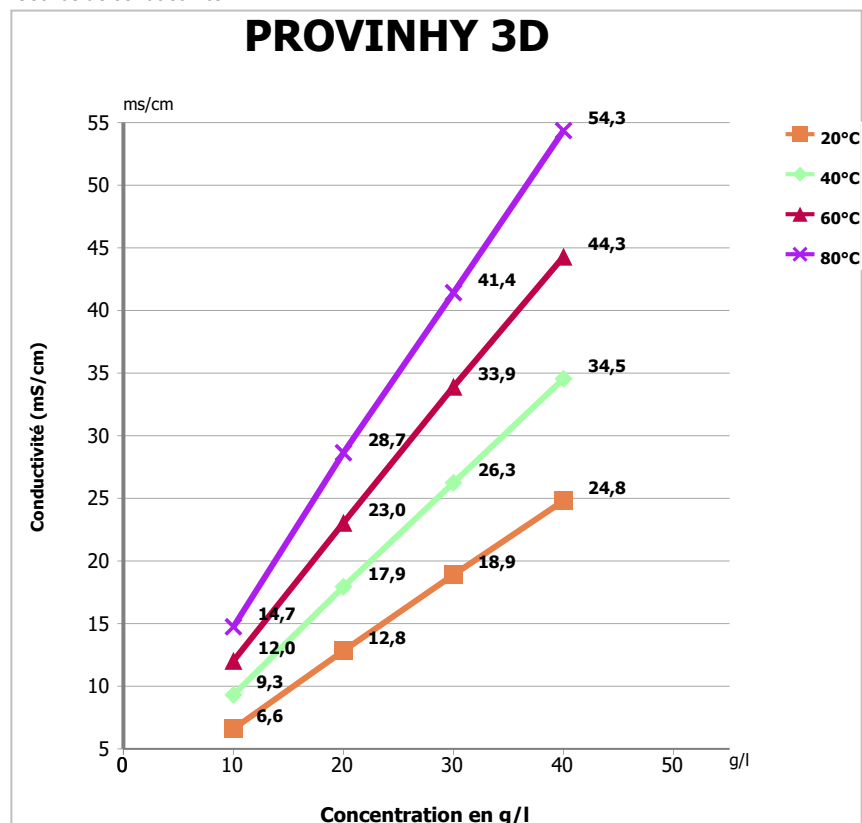
Mode d'emploi :

PROVINHY 3D est un nettoyant désinfectant bactéricide et levuricide.
Pour les circuits : Appliquer PROVINHY 3D par circulation.
Pour le matériel : Appliquer PROVINHY 3D par trempage.
Rincer au préalable le matériel et les circuits.
Concentration : 2% (20 ml de PROVINHY 3D pour 1 litre d'eau)
Pour les circuits : Temps de contact : >= 5 minutes (selon le process - Température : >= 40 °C)
Pour le matériel : Temps de contact : >= 30 minutes (selon le process - Température : >= 20°C)
Rinçage final à l'eau potable

PROVINHY 3D

DATE DE MISE A JOUR : 13/06/24

Courbe de conductivité



Si l'appareil de mesure intègre une compensation de température alors se référer à la courbe correspondant à la température de référence.

Paramètres de contrôle :

Prise d'échantillon : 50ml

Indicateur : Phénolphaléine 0,9 % (m/v) ou ortho-crésolphaléine 0,9% (m/v)

Réactif : HCl N/2

Facteur de titrage : $f = 0,31 \pm 0,01$

Concentration en % = chute de burette * f

Concentration en g/l = chute de burette * f * 10

-Remplir la burette de 25 mL avec le titrant considéré

-Dans un erlen de 250 mL, placer la prise d'essai de l'échantillon à doser

-Ajouter environ 10 gouttes d'indicateur coloré

-Homogénéiser le contenu manuellement

SAS SOFRALAB

79, avenue A. A. THEVENET

BP 1031 MAGENTA

51 319 EPERNAY CEDEX

Tél : 03 26 51 56 45 Fax : 03 26 51 87 60

PROVINHY 3D

DATE DE MISE A JOUR : 13/06/24

- Titrer avec la solution le titrant jusqu'à ce que la solution vire de coloration
- Noter le volume de titrant versé.

Conditionnements :

Jerrican	22l	Jaune	27kg
Fût	120l	Bleu foncé	140kg
Fût	220l	Bleu foncé	250kg
GRV	1000l	Couleur naturelle	1200kg

Stocker dans un endroit propre, frais et ventilé et loin des sources de chaleur et de lumière intense.

Qualité - Sécurité :

- Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur INTERNET :
- Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Utiliser le produit dans les 12 mois à partir de sa date de fabrication.
- Eviter l'exposition prolongée aux basses températures, particulièrement lorsque l'emballage est ouvert.

Réglementation

Ce produit est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 concernant les produits utilisés pour le nettoyage des surfaces pouvant entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Ce produit est utilisable en Agriculture Biologique conformément à la réglementation en vigueur.

PROVINHY 3D est un mélange conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 du 18 décembre 2006, concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH), quel que soit le site de fabrication.

Les substances concernées par le Règlement REACH et contenues dans PROVINHY 3D ont été pré-enregistrées ou enregistrées par notre société ou par nos fournisseurs en amont.

PROVINHY 3D ne contient pas de substance dite "extrêmement préoccupante" dans la liste actuelle des substances candidates à l'autorisation publiée et mise à jour régulièrement par l'ECHA.

PRODUIT BIOCIDES - N° Inventaire Ministère de l'Ecologie : 11859

Substance(s) active(s) pour 100g de produit : N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-propane-1,3-diamine 0,39g

GROUPE 1 : Désinfectants et produits biocides généraux; Type de produits 4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

N° d'autorisation du produit (N° d'AMM) : en cours délivré par le Ministère de l'Ecologie pour le traitement bactéricide et levuricide des locaux et matériel (de stockage et de production), du matériel de transport, de denrées alimentaires pour la consommation humaine et les animaux domestiques.